

# RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 19 JUIN 2017

**Date de convocation** : 6 juin 2017

**Présents** : Françoise CHARLES, Geneviève DELORME, Francis LEMAIRE, Yannick TROTIGNON, Sylvie MARTINEAU, Jean-Claude BODIN, Véronique LEMOINE, Ludovic MIDOIR, Jean Philippe BRAULT, Pierre BORZACCHINI, Philippe OUDIN, Vincent GOUMIN, Jean-Marc POMMÉ

Absente excusée : Anne-Marie THEVENET – a donné pouvoir à Geneviève DELORME

## **Etablissement de la liste préparatoire des jurés d'assises 2018**

Comme chaque année il y a lieu de procéder au tirage au sort d'électeurs pour composer la liste préparatoire des jurés d'assises 2018.

Tirage au sort :

page 33 ligne 8 FAUCHET Kathia épouse CHABAUD

page 13 ligne 2 BOURDILLON Pierre

page 98 ligne 6 VERDIERE Brigitte

## **Fonds de concours pour les travaux d'enfouissement de réseaux**

Dans le cadre du fonds de concours la communauté de Communes Val de Cher Controis subventionne des travaux d'investissement.

Madame le Maire propose de présenter le dossier des travaux d'enfouissement de réseaux (montant sollicité 46.283 €).

Le conseil municipal sollicite la Communauté de Communes Val de Cher Controis pour l'obtention du fonds de concours.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 14

## **Restauration des registres d'état civil**

La restauration des registres d'état civil est éligible à une subvention des archives départementales par le biais du Conseil Départemental de Loir et Cher.

Le conseil municipal décide la restauration des registres d'état civil et sollicite une aide financière au taux le plus élevé possible.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 14

## **Modification des tarifs des repas invités à la Maison d'Odette**

Le conseil de vie sociale de la Maison d'Odette réuni en session ordinaire le 29 mai a décidé l'augmentation des tarifs des repas invités comme suit à compter du 1er juillet 2017 :

Nature du repas	Tarifs actuels	Tarifs proposés
Déjeuner en semaine	11,50 €	13,00 €
Déjeuner dimanche	16,50 €	18,00 €
Dîner	9,50 €	10,00 €
Déjeuner jour férié (Noël, Pâques ...)	21,25 €	24,00 €
Nuit (le petit déjeuner sera compris)	26,00 €	26,00 €

Le conseil municipal APPROUVE les tarifs ci-dessus.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 14

### **Emplois saisonniers 2017**

Le conseil municipal doit approuver l'embauche d'emplois saisonniers pendant les congés d'été du personnel titulaire.

Le conseil municipal DECIDE de recruter des saisonniers et AUTORISE Madame le Maire à signer les contrats.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 14

### **Modification de l'affectation de résultat**

Il y a lieu de modifier l'affectation de résultat comme suit (suite erreur matérielle) : 867.056,24 € au lieu de 865.768,04 €.

Le conseil municipal DECIDE les modifications ci-dessus.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 14

### **Chemin rural dit du moulin : classement du dossier**

Le dossier concernant l'aliénation partielle du chemin rural dit « du moulin » est nul et non avvenu. Madame le Maire propose donc de classer ce dossier.

Le conseil municipal DECLARE que ce dossier est nul et non avvenu.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 14

### **Questions diverses**

Vincent GOUMIN : comment vont se passer les TAP

Ludovic MIDOIR donne un compte rendu du conseil d'école (décret signé le 21 juin) – La décision revient aux enseignants.

Si semaine des 4 jours il n'y aura plus de Temps d'Activités Périscolaires.